

tion réelle. Je parle ainsi parce que malgré les propos du ministre, les chiffres que j'ai obtenus du Bureau fédéral de la statistique sur l'emploi et le chômage indiquent toujours que 144,000 jeunes sont sans travail. Ces statistiques représentaient la situation à la fin de juin, de sorte qu'elles ne comprennent vraiment pas toutes les données qui auraient pu entrer en ligne de compte si tous les étudiants de collèges avaient été pris en considération.

L'embauche des jeunes gens de 20 à 24 ans a augmenté de 53,000 durant les mois de mai et juin. C'est excellent, mais si l'on songe, par contre, qu'il y a au Canada cette année 252,000 étudiants dont la majorité cherchent un emploi, nous ne faisons encore qu'effleurer la surface de ce besoin immense, qu'il appartienne au gouvernement ou à l'industrie d'assumer la responsabilité de fournir des emplois d'été à notre population étudiante.

Je signale ces faits à l'attention du ministre, car j'estime qu'il est encore plus indispensable que ne le laisse supposer ce rapport de nous efforcer de faire encore plus sans tarder, pour procurer des emplois d'été à nos jeunes, en particulier à ceux qui poursuivent leurs études et qui ont besoin de cet emploi pour subvenir à leurs besoins. Je tiens à dire au ministre que nous lui savons gré de tout ce qu'il fait, de concert avec son ministère. J'ose espérer qu'on persévérera dans cette voie, non seulement par la rédaction de rapports pour l'année prochaine, qui, nous dit-il, sont en cours d'élaboration, mais aussi par des efforts redoublés cette année et un plus grand apport du secteur privé.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je n'oublie pas que vous avez demandé de ne pas être trop long à cette étape-ci.

Je regrette de ne pouvoir me joindre au député de Red Deer (M. Thompson) pour féliciter le ministre de quoi que ce soit qu'il a annoncé à la Chambre. Les statistiques qu'il a citées sont, à mon avis, extrêmement trompeuses. Faire un échantillonnage des étudiants d'Ottawa me semble aussi peu révélateur que possible de la situation des étudiants de tout le Canada. De toute évidence, par suite de la présence dans cette ville des services et de divers organismes de l'État, les étudiants en quête d'emploi sont ici dans un lieu de prédilection. Voilà un exemple de la façon irréfléchie dont ce problème a été étudié par le ministre et son ministère. Ils croient pouvoir satisfaire le Parlement et la population en faisant un échantillonnage de l'emploi des étudiants à un seul endroit qui est nécessairement celui où il est plus facile d'en trouver. Cela donne une idée manifestement fautive de la situation véritable d'un bout à l'autre du Canada.

Bien que certaines des initiatives du ministre soient certainement utiles, comme je l'ai déjà dit, j'ai peine à comprendre pourquoi il a fallu tant de temps pour les mettre à exécution. Il ne fallait pas être un génie pour prévoir l'hiver dernier que le problème des emplois d'été serait très grave maintenant. Il ne fallait pas être un génie pour prévoir qu'avec les programmes mis en œuvre pour essayer délibérément de ralentir l'économie, il y aurait une augmentation générale du chômage et que par conséquent les étudiants éprouveraient plus de difficultés cet été. Il a fallu des mois pour persuader le ministre de mettre sur pied le programme encore insuffisant qu'il a exposé ici aujourd'hui. Je ne peux donc pas le féliciter lui-même ni son ministère, même si les fonctionnaires font de leur mieux.

● (2.20 p.m.)

Je voudrais également ajouter que j'en ai assez de l'attitude que les ministres adoptent lorsqu'un problème surgit, et qu'ils doivent souligner le fait qu'ils ne sont pas uniquement responsables. Nous le savons. Aucun député n'ignore qu'il y a des choses qui doivent être accomplies par tous les secteurs de notre société, tant au sein du gouvernement qu'ailleurs. Chose certaine, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration est le seul ministère du gouvernement fédéral et dans l'ensemble du Canada qui est pourvu des rouages nécessaires pour s'attaquer au problème que pose le chômage. Il est ridicule de dire: «Je ne suis pas le seul responsable.» J'aimerais que les ministres cessent de répéter cette rengaine comme si le disque était brisé. Nous savons que le gouvernement ne peut pas tout faire, mais nous savons également que le gouvernement a des responsabilités qu'il doit assumer. Le gouvernement ne peut se disculper en signalant que d'autres doivent également agir.

Je ne puis qu'espérer que le ministre et son ministère procéderont à une étude soignée, efficace et d'envergure nationale de ce problème, de sorte que si le gouvernement continue à favoriser le chômage des étudiants ne souffriront pas plus que d'autres, même si les étudiants n'ont pas droit à une considération spéciale, il s'agit d'une génération de Canadiens qui sont les représentants évidents du progrès technique et scientifique du pays, et sont ses dirigeants de demain. Ainsi, les étudiants des universités et des écoles secondaires méritent qu'on s'occupe d'eux; or, à mes yeux le gouvernement ne leur a pas donné l'attention qu'ils méritent. J'espère que, grâce à ces études du ministère, quelqu'un se mettra à la tâche avant qu'il ne soit trop tard.